



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Paris, 24 janvier 2019

## Communiqué de presse

### **Au congrès de l'Encéphale 2019, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, rend compte aux professionnels de ses engagements tenus concernant la santé mentale et la psychiatrie et annonce le renforcement des moyens alloués**

Dans son discours aux professionnels de la santé mentale et de la psychiatrie, Agnès Buzyn a annoncé aujourd'hui **le renforcement des moyens humains et financiers** qui permettront en 2019 d'approfondir la mise en œuvre de la Stratégie Psychiatrie et Santé mentale.

**Sur le plan financier**, les **50 millions d'euros supplémentaires dédiés à la psychiatrie** annoncés fin 2018 sont sanctuarisés, et permettront désormais chaque année de consolider les moyens des établissements et services de psychiatrie. Ils s'ajoutent en 2019 aux **64 millions d'euros** issus des crédits dégelés exceptionnellement dans leur intégralité en décembre 2018. **40 millions** seront également mobilisés cette année pour mener à bien les 37 actions de la [feuille de route psychiatrie et santé mentale](#). Enfin, **10 millions d'euros** supplémentaires permettront la création d'un fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie.

La ministre des Solidarités et de la santé a également insisté sur la nécessité de **développer et améliorer la formation des professionnels de santé, ainsi que l'offre de soins en psychiatrie sur l'ensemble du territoire**. Agnès Buzyn a annoncé le renforcement de la filière de pédopsychiatrie par la création de 10 nouveaux postes de chefs de cliniques en pédopsychiatrie en 2019, qui s'ajouteront aux 10 postes créés en 2018. Les capacités d'accueil en termes de lits et de places en hôpital de jour dédiés à la pédopsychiatrie seront également augmentées, en priorité dans les départements où elles s'avèrent faibles ou inexistantes. La ministre a par ailleurs confirmé la **création d'une formation d'infirmiers de pratiques avancées en psychiatrie** qui débutera en septembre 2019 et aboutira à une première promotion de ces professionnels en 2021. Enfin, **6 praticiens hospitalo-universitaires titulaires en pédopsychiatrie** seront nommés en 2019, portant le nombre d'universitaire de 36 en 2016 à 47 en 2019.

Agnès Buzyn a annoncé qu'elle nommera à ses côtés un **délégué ministériel à la psychiatrie et à la santé mentale** chargé de piloter au plus près des acteurs le déploiement de la feuille de route de la psychiatrie et de la santé mentale dans les territoires.

Le lancement prochain d'une mission sur l'évolution des Centres Médico-Psychologiques (CMP) devra permettre d'aboutir en psychiatrie à une **meilleure coopération indispensable entre l'hôpital et les professionnels de soins primaires**, en consolidant la place du médecin généraliste et des professionnels de santé de proximité.

**Confirmant son engagement de renforcer sur l'ensemble du territoire l'accès et la qualité des soins liés à la santé mentale**, Agnès Buzyn entend par ces moyens accrus répondre au constat partagé avec les professionnels de la psychiatrie des difficultés actuelles de leur exercice dans notre pays.

Contact presse :

[sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

14 AVENUE DUQUESNE – 75350 PARIS 07 SP